

## Riviera-Chablais

# Les Mosses passeront un dernier hiver sans canons

## Alpes vaudoises

**Les élus de Leysin et d'Ormont-Dessous ont dit oui au règlement qui prévoit l'installation de 247 enneigeurs, dès 2020**

David Genillard

Le 14 décembre dernier, alors que les stations des Alpes vaudoises donnaient le coup d'envoi de la saison, Les Mosses ont dû passer un tour. En cause? La pluie qui a anéanti la couche de neige tombée quelques jours plus tôt. Mais le plateau devrait bientôt posséder une assurance qui le mettra à l'abri de ces aléas: jeudi, les élus de Leysin et d'Ormont-Dessous ont plébiscité le plan d'affectation intercommunal, qui prévoit notamment l'extension de l'enneigement mécanique sur le domaine skiable des Fers à Leysin et celui des Mosses. Cette réalisation s'inscrit dans le prolongement de la validation en 2015 du plan cantonal fixant la protection des marais des Mosses, après vingt-cinq ans de négociations acharnées entre politiques et milieux écologistes.

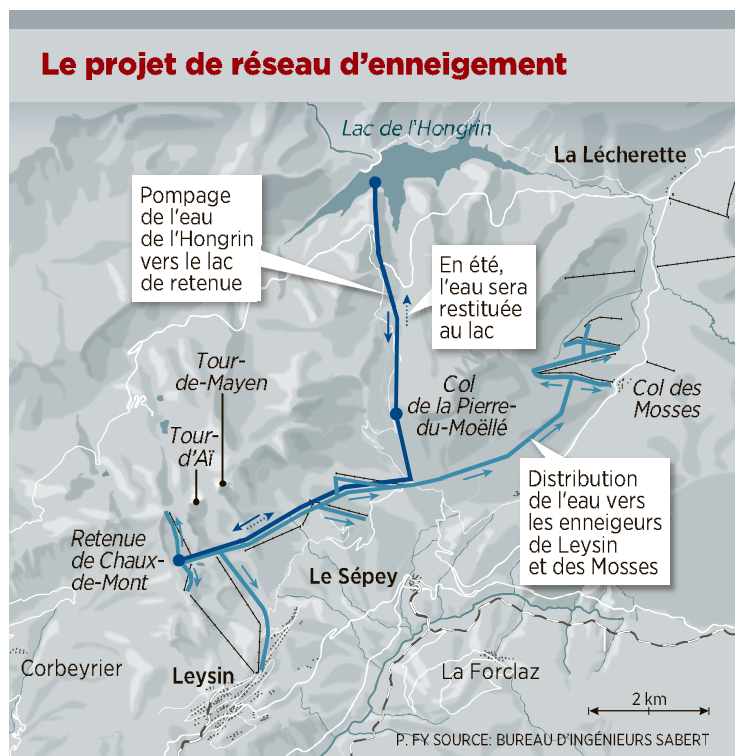
64

En heures, le temps qu'il faudra aux 247 nouveaux canons pour enneiger 77 hectares de pistes. Il faudra 230 000 m<sup>3</sup> d'eau pour les alimenter

La région devra toutefois serrer les dents encore un hiver. Le projet devra subir l'épreuve de la mise à l'enquête en vue de l'obtention du permis de construire. Et obtenir l'aval du Grand Conseil, dans le cadre de la quatrième et dernière enveloppe d'Alpes vaudoises 2020. À la clé pour la société Télé-Leysin-Les Mosses-La Lécherette (TLML), un coup de pouce de 9,38 millions pour un projet estimé à près de 20 millions de



Les pistes des Mosses ont connu des manques de neige cruels, comme en décembre 2016.



francs. L'installation des 247 enneigeurs n'interviendra donc pas avant l'hiver 2020-2021.

Ce futur réseau sera en mesure de couvrir en soixante-quatre heures quelque 77 hectares d'une cou-

che de 30cm d'or blanc. TLML pompera l'eau dans le lac de l'Hongrin pour l'acheminer dans son réservoir d'Aï, qui abreuve déjà les canons à neige de Leysin («24 heures» du 2 novembre). De là,

l'eau sera redistribuée vers les pistes, circulant dans un réseau de conduites long de 31 km.

Cette solution a le mérite d'avoir peu d'incidence sur le barrage de l'Hongrin. «Son niveau variera d'un centimètre», indique Erik Söderström, du bureau d'ingénieurs Sabert, qui a piloté le projet. Elle présente en revanche un problème de taille: l'eau puisée dans le lac exploité par les Forces motrices de l'Hongrin, en partie pompée depuis le Léman, est trop chaude pour alimenter les canons. «Elle sera refroidie par ruissellement à Leysin avant d'être distribuée vers les domaines skiables», précise encore l'ingénieur.

Ce pompage aura un coût énergétique. «Qui sera en partie compensé par le turbinage de l'eau restituée en fin de saison au lac de l'Hongrin», rétorque Erik Söderström. Dans quelle proportion, ont interrogé les élus ormonans jeudi? «Tout dépendra des conditions météo. Un début d'hiver avare en neige nous obligera à produire beaucoup de neige et à turbiner peu. À l'inverse, si les enneigeurs sont peu utilisés, nous pourrions fabriquer davantage de courant.»

## La Côte

## Burtigny lance un projet immobilier encore inédit

## Logement

**La Commune veut louer un terrain à une coopérative d'habitants qui pourront participer à la conception de leur futur domicile**

«Dans votre région, un nouveau style d'habitat? C'est la seule indication qui figure sur l'enveloppe envoyée par la Commune de Burtigny à 20 000 ménages de Nyon, Gland et Rolle. À l'intérieur, un feuillet informe les destinataires qu'il existe un projet de créer une coopérative d'habitants dans le but de réaliser des logements au cœur du village. Et lance un appel: «Nous recherchons des coopérateurs qui souhaitent devenir propriétaires - locataires d'un appartement à prix coûtant [...], et qui s'impliquent dans la réalisation et la gestion du bien immobilier.»

La démarche est originale. Le projet inédit. À la base, la Commune de Burtigny a un terrain constructible qu'elle souhaite valoriser. «Si nous le vendons, nous ne touchons qu'une fois l'argent et nous le perdons», explique la syndique, Valérie Jeanrenaud. Construire nous-mêmes, ce serait compliqué, et surtout lourd à gérer. Alors nous avons pensé à le louer en droit de superficie. Et comme nous ne voulons pas faire une opération immobilière spéculative, nous avons pensé à un projet géré par une coopérative.»

Burtigny a choisi de remettre son terrain à une coopérative d'habitants, non à une coopérative d'habitation, qui aurait assumé le rôle de maître de l'ouvrage de bout en bout. Cette idée a été suggérée par l'architecte nyonnais Pierre Wahlen,

avec qui la Commune a choisi de collaborer dans cette phase de lancement du projet.

«Les coopérateurs devront s'engager avec une mise de fonds propres et ils auront l'occasion de participer à la conception, puis à la réalisation de leur logement», explique l'architecte. Cette mise de fonds de 10% de la valeur du logement servira à acheter des parts sociales de la coopérative (50 000 francs pour un appartement de 100 m<sup>2</sup> qui vaut environ 500 000 francs). Si le propriétaire décide un jour de partir, il pourra revendre ses parts.

Il n'y a encore aucun plan d'architecte. «Vu la surface du terrain, on part sur un bâtiment qui comprendra entre 10 et 12 logements, de tailles variées, pour avoir une mixité d'habitants. On aimerait aussi réaliser des espaces communs et des potagers», précise Pierre Wahlen. L'idée est de bâtir avec le bois des forêts de Burtigny et avec des briques provenant de la terre d'excavation du terrain. Les coopérateurs pourront exprimer leurs besoins et leurs envies, et même participer aux travaux, selon les compétences de chacun.

Les habitants de Burtigny ont été les premiers informés du projet en automne dernier. Pour qu'il ait une chance de se concrétiser, le Conseil général devra approuver cette proposition municipale de louer le terrain en droit de superficie durant nonante-neuf ans. Mais tout commence par la création de la coopérative. Les intéressés doivent s'inscrire au greffe communal. La Commune se retirera du projet une fois celui-ci lancé. Si tout se déroule bien, les travaux pourraient commencer en 2020. **Yves Merz**

## Le forum économique des champs a trouvé sa place

## Montricher

**L'association régionale profite des comptoirs locaux pour rassembler les acteurs du district**

Si Davos rayonne avec son forum mondial, le district rassemble avec ses rencontres de l'économie. Cela peut paraître anecdotique, mais réunir sous la même cantine petits patrons, dirigeants de multinationales et élus de villages relevait du défi lorsque le projet a été lancé il y a deux ans. «Le rôle de l'association régionale n'est pas toujours clair aux yeux de ceux que nous sommes censés appuyer dans leur quotidien d'entrepreneur ou de municipals», reconnaît son directeur, Oscar Cherbuin. «Ces comptoirs représentent un carrefour naturel pour montrer que nous pouvons les aider de manière pragmatique autour de thèmes d'actualité, comme la transition énergétique cette fois-ci.»

Ainsi, qu'on soit paysan ou cadre d'un géant de la pharmacie, que, implantés dans la même commune, la mise en place de panneaux solaires sur le toit de la ferme ou du luxueux siège international-chicane administrative comprises - relève de la même démarche. Et les «gros» prennent plaisir, semble-t-il, à partager leurs expériences avec les «petits». À l'image de Merck, venu détailler son très généreux plan de mobilité l'an dernier au Comptoir d'Aubonne, ou cette semaine les entreprises électriques juste avant l'ouverture des portes

de Pied du Jura expo, à Montricher. «Ce district est passionnant, car il cumule les compétences dans un périmètre concentré entre lac et Jura», se réjouit Laurent Balsiger, ancien chef de l'Énergie du canton de Vaud, qui vient de se laisser tenter par la direction de la Société électrique des forces de l'Aubonne. «Nous devons désormais tous collaborer pour mener cette région vers l'excellence, et les entreprises un peu plus grandes doivent jouer le jeu avec tous ceux qui ont des projets.»

Et si elles peuvent paraître anecdotiques ou injustement perçues comme «une occasion de plus de boire un verre», ces rencontres offrent une tribune à des artisans ou des indépendants - des PME, parfois même des couples - qui ne sont que rarement conviés aux grands événements mis sur pied dans le secteur économique. Ainsi, le «clou du spectacle» consiste souvent en une intervention d'un membre du gouvernement, ce qui a valu jeudi dernier à la conseillère d'État Jacqueline de Quattro de devoir prendre position à propos d'un câble électrique qui ne peut pas traverser la route à cause d'un règlement absurde ou de la taille des panneaux solaires sur les nouveaux immeubles en construction dans un village. L'affaire se termine systématiquement par des applaudissements, pas de circonstance mais respectueux pour le temps consacré. Car les participants ont vraiment l'impression de pouvoir s'exprimer et, le plus souvent, d'être entendus. **C.JOT.**

## Une cinquantaine de caveaux égaieront la Fête

## Vevey

**Près de 70 demandes d'exploitation de bar provisoire ont été déposées pour la Fête des Vignerons. Toutes ne seront pas honorées**

Beau succès à venir pour les caveaux de la Fête des Vignerons (FeVi) de Vevey, qui déploiera ses feux du 18 juillet au 11 août. Alors que le délai d'inscription vient de s'achever, ce ne sont pas moins de 70 demandes qui ont été adressées à la Ville et à la police du commerce par des tenanciers de bars, des sociétés, des troupes de la FeVi et autres propriétaires de caveaux privés.

Tous ne seront néanmoins pas servis, car les changements provisoires d'affectation et les obtentions du permis d'utiliser et de la licence d'exploitation répondent à des normes drastiques, notamment en matière de sécurité et d'hygiène. «Ce seront environ 50 caveaux et autres établisse-

«Les caveaux officiels sont principalement les caveaux dédiés aux troupes. Leur stamm, en quelque sorte»

## Aline Commend

Bénévole, responsable de l'organisation de la partie «caveaux» de la Fête des Vignerons

ments qui recevront une autorisation des diverses autorités concernées», annonce Aline Commend, bénévole et chargée pour l'organisation de la FeVi de la partie «caveaux», «tradition profondément ancrée dans la région, ingrédient indispensable qui fait partie de l'ADN de la Fête».

Les caveaux de la FeVi ont en effet toujours existé. Longtemps réservés aux acteurs et figurants des diverses troupes, ainsi qu'aux organisateurs, ils sont depuis 1999 ouverts au grand public. Souvent dans des caves voûtées, ils se trouvent généralement dans la vieille ville et proches de la place du Marché, où se dresse la gigantesque arène. «Il pourrait y avoir des exceptions, avec quelques établissements un tout petit peu plus décentrés et atypiques», poursuit Aline Commend, qui fera aussi partie des Cent-Suisses artistiques - Les Cent pour Cent - une nouveauté de l'édition 2019.

Des 50 caveaux accrédités, quinze environ seront labellisés

«caveaux officiels de la Fête des Vignerons 2019». Ces «partenaires» vendront par exemple le vin officiel de la FeVi. «Ce sont principalement les caveaux dédiés aux troupes. Leur stamm, en quelque sorte. On peut citer ici celui des Cent-Suisses, le plus grand, avec ses 290 places, des Oriflammes, des Marins, des Maîtres-Tailleurs, des Étourneaux, des Effeuilleuses, des Convives de la Noce, de la Saint-Martin, des Couleurs, des Bourgeois, etc.», complète Aline Commend.

L'importance du caveau, son décorum, les activités, la capacité d'accueil dépendront des moyens et surtout de l'imagination de chaque propriétaire ou gérant. Les premiers caveaux, en fonction des autorisations délivrées, ouvriront à la mi-mai. On pourra s'y restaurer et, bien sûr, y déguster des vins du cru. Tous les responsables de caveaux seront - notamment - sensibilisés au fait de ne pas pratiquer des prix abusifs. Pour que la Ville en Fête le soit vraiment. **Christophe Boillat**